



DECISION MUNICIPALE N° 015/DM/B14.01/CO/SG/CIPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIMP/2023 DU 06/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EPP DE BODEN DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE OULI
(Autorité Contractante)

Vu la constitution ;
Vu le Décret N° 2018/366 du 20/06/2018 portant code des marchés publics ;
Vu le Décret N°2011/408 du 09/12/2011 portant organisation du gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/410 du 09/12/2011 portant formation du gouvernement ;
Vu le Décret N° 2011/412 du 09/12/2011 portant réorganisation de la présidence de la république ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08/03/2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret N°2012/075 du 08/03/2012 portant organisation des marchés publics ;
Vu le Décret N°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2011/048 du 23/02/2011, portant création, organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics (ARMP) ;
Vu le Décret N° 2018/191 du 02/03/2018 portant réaménagement du gouvernement ;
Vu l'Arrêté N° 0001/CAB/PM du 30/12/2007 mettant en vigueur les cahiers des clauses administratives générales applicables aux marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 004/CAB/PM du 30/12/2005 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19/06/2012 relative à la passation et aux contrôles de l'exécution des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 28/02/2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des organismes subventionnés pour l'exercice 2023 ;
Vu la Circulaire N° 0001/PR/MINMAP/CAB du 25/04/2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
Vu le dossier d'appel d'offre national ouvert n°005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2023 du 06/06/2023, pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPP de Boden dans la Commune de Ouli, Département de la Kadey, Région de l'Est ;
Vu les offres du soumissionnaire reçu dans le cadre de l'appel d'offre national ouvert susvisé, le procès-verbal d'examen du dossier du 31/07/2023 et rapport d'analyse et de comparaisons desdites offres présentés par la commission interne de passation des marchés près la Commune de OULI ;
Vu l'avis technique de la commission interne de passation des marchés publics de la Commune de Ouli dressé le 08/08/2023
Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : l'entreprise ci-après retenue pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EPP de Boden dans la Commune de Ouli, Département de la Kadey, Région de l'Est ;

N°	Entreprise	Montant HT	Montant TTC	Délais d'exécution	Observations
01	ETS EWODO Business	14.612.000	17.424.810	04 mois	Offre unique jugé conforme pour l'essentiel du DAO

Article 2 : l'attributaire ci-dessus désigné est invité à se présenter au secrétariat général de la Commune de OULI pour l'établissement de son projet de marché ;

Article 3 : les entreprises ayant postulées pour cette appel d'offre et qui n'ont pas été retenu peuvent passer sous quinzaine auprès de la commission interne de passation de marché de la Commune de OULI retirer leurs offres, passer ce délai ces offres seront détruites ;

Article 4 : la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- Préfet,
- CA/ARMP/Est,
- DDMINMAP/KADEY
- PDT/CIPM/OULI
- Archives.

OULI, le 14 AOUT 2023
Le Maire
(Autorité Contractante)
Le Maire
Abak Levy